

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2022

U 28 D'APRILE DI U 2022

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022

28 AVRIL 2022

N° 2022/01/028

**Question orale déposée par le
Groupe « Fà Populu Inseme »**

OBJET : FRAGILITE DU SYSTEME DES URGENCES EN CORSE.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

L'épidémie de Covid-19 a mis en exergue la fragilité de notre système de santé, qui se trouve aujourd'hui sous pression, face à l'ampleur de la demande de soins.

La Corse n'est malheureusement pas épargnée par ces difficultés structurelles, dues notamment à l'insularité, aux difficultés budgétaires de nos structures hospitalières ainsi qu'au retard historique que connaît notre territoire en matière d'infrastructures de santé. Ajoutant à cela la persistance de la crise Covid qui a frappé la Corse de plein fouet, mais aussi la problématique des déserts médicaux : les services d'urgence, notamment de Bastia et d'Aiacciu, se trouvent dans une situation d'extrême tension.

Les soignants, qui sont en première ligne depuis maintenant deux ans, sont confrontés à des difficultés quotidiennes grandissantes, avec pour conséquence un nombre important de personnels en arrêt maladie, et de nombreuses démissions.

Cette situation critique vient augmenter la charge de travail du personnel, dégradant fortement leurs conditions de travail ainsi que le bon fonctionnement des services. C'est d'autant plus inquiétant au regard de la saison estivale qui arrive.

Le personnel soignant n'est de ce fait plus en mesure d'exercer de manière sereine, ayant de graves répercussions sur la prise en charge des patients.

A ce manque de moyens humains, s'ajoute aussi le manque de moyens matériels.

Cette situation n'est pas acceptable.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, il nous semble indispensable que le Gouvernement entende le cri d'alerte de nos personnels soignants.

En ce sens, pouvez-vous nous dire si des solutions, à court, moyen et long terme, ont été envisagées par ce dernier, afin de pallier ces trop nombreuses difficultés ?